



ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 13 »
Un N°. » 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du Journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

CHÉMIN DE FER. — DÉPARTS

Table with columns for destinations (LIÈGE, BRUXELLES, ANVERS, GAND) and departure times (Matin, Relevée). Includes sub-tables for 'DE BRUXELLES' and 'DE GAND'.

ALLEMAGNE. — Francfort, 25 mai.

Il doit être déployé un luxe et une pompe extraordinaire aux fêtes du couronnement de l'empereur d'Autriche à Milan. On évalue les dépenses à 5 millions de florins (7.500.000 fr.).

— On mande de Naples, le 8 mai. De nouvelles arrestations viennent d'avoir lieu à Rome et à Naples en conséquence desquelles on a fait des découvertes importantes sur les menées de la Jeune Italie.

— On écrit de Vienne (Autriche), 19 mai: « Il paraît certain que les souverains du Nord auront leur entrevue à Prague. On y prépare plusieurs appartements au château royal, et même dans les hôtels particuliers.

ANGLETERRE. — Londres, le 28 mai.

Les préparatifs pour la fête du couronnement sont poussés avec beaucoup d'activité. Déjà les pairs et pairsesses d'Angleterre ont reçu des lettres d'invitation; ils doivent faire connaître avant le 12 juin si leur intention est d'assister à la cérémonie.

— M. le prince de Ligne est attendu à Londres le 9 juin; il logera à l'hôtel de Clarendon, appartenant au roi des Belges, ainsi que le duc de Palmella, qui doit représenter la reine de Portugal à la fête du couronnement.

FRANCE. — Paris, le 29 mai.

On parle d'une commission des chemins de fer qui serait attachée au département des travaux publics, et serait constituée en enquête permanente pour rechercher toutes les améliorations à introduire dans les machines et les appareils locomotifs.

— L'examen dans les bureaux des projets de loi relatifs au chemin de fer de Paris à Orléans et de Paris à la mer, est à l'ordre du jour de demain à midi. M. le président a retardé

FEUILLETON.

MADemoiselle Le Normand.

Mademoiselle Marie-Anne Le Normand a jout, sous le directoire, le consulat et l'empire, et jout encore aujourd'hui, d'une grande célébrité.

Les bornes que doit s'imposer le biographe ne nous permettent pas de nous livrer à des recherches profondes sur la science hermétique, sur les calculs cabalistiques, sur le plus ou moins de probabilités et de certitude de l'astrologie judiciaire, et, pour nous rapprocher peut-être davantage de la vérité, sur le somnambulisme et le magnétisme; toutefois nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer, que, dès la plus haute antiquité, les peuples les plus éclairés eurent leurs onéirologes, leurs pythies, leurs sibylles, leurs devins, leurs prophètes, leurs voyans, leurs inspirés, leurs fées, leurs sorciers, leurs extatiques, leurs convulsionnaires, etc., etc.; tous somnambules éveillé ou endormis, se proclamant favorisés des dieux, doués du don de seconde vue, possesseurs de l'intuition par l'exaltation de l'intelligence, de la vue sans le secours des yeux, de la communication des pensées et de la prévision.

C'est cet art devinatoire que mademoiselle Le Normand exerce ouvertement en France depuis plus d'un demi-siècle, et l'on doit reconnaître que parfois ses prévisions ont été assez justes pour qu'au milieu de la tourmente révolutionnaire et des hasards de vingt ans de guerre, la crainte et l'espérance aient donné un renom européen à la moderne sibylle.

Née à Alençon (Orne) en 1772, mademoiselle Marie-Anne Le Normand, issue d'une famille honorable, reçut une éducation distinguée dans la célèbre abbaye royale des Dames-Bénédictines d'Alençon. Dès sa première enfance, elle se fit remarquer par une aptitude surprenante à saisir les discussions métaphysiques, et par une prédisposition phénoménale aux élans extatiques. Douée d'une imagination ardente et d'un esprit d'observation étranger à son âge, la jeune fille annonçait dès sa septième année la femme dont le nom marquerait parmi ceux des érudits du siècle.

l'heure d'ouverture de la séance publique, pour que les députés pussent donner à l'examen de ces projets de loi toute l'attention qu'ils méritent. Il faut espérer que cette fois personne ne manquera à l'appel. Il ne s'agit pas d'une affaire de parti, mais d'un objet d'intérêt public. C'est un devoir pour tout ami de la prospérité du pays d'apporter dans cette question un esprit dégagé de toute prévention et de toute arrière-pensée.

Il nous paraît évident que si l'établissement des grandes lignes de chemins de fer partant du foyer de toute consommation n'est pas décidé cette année, on ne peut plus savoir quand et comment on commencera ces voies rapides de communication.

— M. Muret de Bord a présenté aujourd'hui à la chambre des députés une proposition relative à la prohibition des ventes par criées et aux enchères de marchandises neuves, si ce n'est après faillite ou décès.

— Le rapport sur le projet de loi relatif aux crédits extraordinaires pour l'Afrique doit être lu demain à la commission; il est probable que ce rapport sera présenté lundi à la chambre.

— Les ratifications du traité entre Hatti et la France, signées par le Roi, ont été changées hier matin au ministère des affaires étrangères; le texte officiel du traité sera inséré ces jours-ci dans le MONITEUR.

— On annonce pour jeudi le rapport de M. le comte Roy sur la conversion des rentes.

— On parlait ce matin, dans le salon du maréchal Soult, de circonstances imprévues qui pourraient forcer le cabinet à faire choix d'un autre représentant de la France aux cérémonies du couronnement de la reine d'Angleterre. On assurait que des atteintes graves de douleurs néphrétiques tenaient le maréchal dans son vieux fauteuil.

— Huit voitures d'équipemens militaires sont parties hier pour la frontière du Nord, pour le service de nos troupes.

— La devise re que Diou, inscrite sur le catafalque de M. de Talleyrand, est une légende du Périgord, de cette contrée de la France célèbre par ses chroniques chevaleresques. Les vieux et naïfs rivaux périgourdiens font mention de deux nobles et redoutables familles: l'une s'appela Tailleurang et l'autre Taillefer. C'était au retour des croisades que les chefs de ces familles avaient reçu ces surnoms significatifs, aussi glorieux que la manche Tailladee de Montmorency. Les Taillefer ont conservé l'orthographe primitive. On pense généralement que les Tailleurang laissèrent altérer leur appellation jusqu'au point d'en faire Talleyrand, que les Périgourdiens prononcent d'ailleurs comme s'il était encore écrit selon l'ancienne manière.

— Le général Pinkney Henderson, envoyé en Europe par la république du Texas pour obtenir des puissances européennes la reconnaissance de ce nouvel état, est depuis quelque temps à Paris; mais il n'a pas encore été reçu dans son caractère officiel.

— On a encore répandu ces jours-ci dans plusieurs quartiers de Paris des numéros du MONITEUR RÉPUBLICAIN. Mais la police n'a pas pu saisir un seul des distributeurs.

— Huber, la demoiselle Laure Grouvelle, Steuble, Vincent Giraud et Annat se sont pourvus en cassation contre l'arrêt de la cour d'assises rendu contre eux vendredi dernier.

— On écrit de Strasbourg, le 26 mai: « Depuis un mois que l'on avait appris le rejet du pourvoi

formé par Magnus contre l'arrêt qui l'avait condamné à mort pour assassinat, on attendait le jour de l'exécution.

« Mais une scène déchirante devait accabler encore le patient, à quelques pas de l'échafaud: au détour de la rue de la Nuée-Bleue, près du pont du faubourg de Pierre, la mère de Magnus l'attendait au passage avec le plus jeune enfant de ce malheureux: à son arrivée, elle se fraie un passage à travers la haie de soldats et de gendarmes qui l'entouraient, et lui jette son enfant dans les bras en poussant des cris de désespoir; celui-ci se cramponne au cou de son père qui le serre convulsivement dans ses bras, et ne le lâche que lorsque l'intervention des gendarmes parvient, après beaucoup d'efforts, à le lui arracher des mains. Nous ne chercherons pas à décrire l'émotion qu'a excitée chez les assistans la vue de ces adieux déchirans; tous les yeux étaient remplis de larmes: l'accusé seul reprit bientôt son sang-froid, et lorsque, quelques minutes plus tard, il se trouva au pied de l'échafaud, sa figure offrait à peine une trace d'émotion. Il monta avec assurance les degrés, et, pendant qu'on l'attachait sur la planche fatale, il leva la tête pour fixer le couteau. Bientôt après, un cri d'horreur s'est fait entendre dans la foule: la tête du coupable était tombée. »

— M. G. de Perrey, ancien secrétaire de M. de Talleyrand, a publié une lettre en réponse à l'article du Times, dont nous avons donné un extrait. M. de Perrey déclare faux les renseignements que contient cet article. « Je n'ai rien à publier, dit-il, sur les manuscrits de M. le prince de Talleyrand, que je n'ai pas, ni sur les prétendus grands secrets dont un certain public, avide de scandale, affirme que je poursuivrai devant les tribunaux tout auteur qui s'autoriserait de mon nom, soit directement, soit indirectement, pour donner quelque apparence d'authenticité à un écrit quelconque sur M. le prince de Talleyrand »

— Des voleurs se sont servis d'un moyen audacieux pour dévaliser le domicile de deux personnes, MM. Michalot et Héhin, demeurant à Paris, cour Batave, n. 15; ils se sont donnés pour des agents de police chargés de surveiller des voleurs qui devaient se présenter dans la maison; plusieurs des leurs sont restés à la porte, empêchant, sous ce prétexte, les locataires de monter pendant que leurs complices achevaient leur expédition.

— Une des questions géographiques les plus intéressantes, qui depuis long-temps aient occupé nos savants, vient définitivement d'être résolue. Les astronomes Fuss, Savitch et Sabler, revenus récemment à Saint-Pétersbourg, avaient été chargés, comme on sait, du nivellement trigonométrique entre la mer Noire et la mer Caspienne; ils se sont acquittés avec un plein succès de ce travail important. Il résulte des opérations auxquelles ils se sont livrés que le niveau de la mer Caspienne est considérablement au dessous de celui de la mer Noire. Il existe, par conséquent, sur la surface de notre globe et au centre d'un vaste continent, un enfoncement placé à cent pieds au moins plus bas que le niveau de l'Océan, fait unique peut-être sur notre planète, mais dont la surface de la lune paraît offrir un très grand nombre d'exemples. Ce fait paraît maintenant constaté d'une manière positive.

— On écrit d'Alger, 18 mai: Le corps d'armée d'Abdel-Kader dirigé sur la province de Constantine revient sur ses pas et doit rentrer prochainement dans la province de Titeri. Il est en ce moment à 12 journées de Médeah. Soit qu'en s'éloignant de sa base d'opé-

dévorer par leur œuvre, et victimes du drame sanglant dans lequel ils jouaient un rôle si actif.

Mais déjà mademoiselle Le Normand ne se livrait pas seulement aux élans de son intuition, la philosophie d'Hermès lui était devenue familière: elle était initiée aux mystères des anciens, et possédait les préceptes d'Aristote; elle se livrait surtout à la science des nombres (calculs algébriques); et à leurs rapports avec les astres (astrologie et géométrie spéculative et pratique); elle avait acquis enfin cette érudition qui étonne en elle et surtout cette promptitude et cette rectitude de jugement si nécessaires dans son art.

Au milieu de la tourmente révolutionnaire qui agitait tous les esprits, les plus insoucians et les plus modérés durent se rattacher à un parti; mademoiselle Le Normand ne dérogea point ses sympathies pour la cause royale, et se dévoua pour sauver la reine. Protégée par Michonis, administrateur des prisons, elle fut admise plusieurs fois secrètement auprès de la royale prisonnière, et avait tout préparé pour son évasion; mais Marie-Antoinette se souvint qu'elle était mère: Je ne puis me résoudre à quitter mes enfants, dit-elle, je fais le sacrifice de ma vie dans l'espoir de sauver celle de mon fils et de ma fille... Quelques jours plus tard Michonis était suspendu de ses fonctions, et mademoiselle Le Normand expiait à la Petite-Force le tort d'avoir excité les soupçons des comités. Les nobles prisonniers qui encombraient les cabanons et les cachots de la Petite-Force accueillirent mademoiselle Le Normand avec enthousiasme: elle soutint leur courage, releva leurs espérances en leur montrant la fin prochaine de l'homme (Robespierre) au nom duquel la France était déçimée. La journée du 9 thermidor vint ajouter un nouveau rayon à l'aurole sibyllique qui ceignait le front de mademoiselle Le Normand.

Pendant sa captivité à la Petite-Force, mademoiselle Le Normand reçut, dit-on, un thème de naissance d'après lequel on la pria d'établir un horoscope; ce thème de naissance venait de la prison du Luxembourg. Mademoiselle Le Normand y répondit en termes positifs et dans sa réponse prédit le prochain veuvage de la constituante, son union future avec un homme de guerre auquel les plus hautes dignités étaient promises, et finit par entrevoira la possibilité d'un divorce. Cette prédiction eut d'autant plus de retentissement au Luxembourg

(1) L'abbesse du couvent d'Alençon fut destituée et conduite dans une maison de correction; celle qui devait la remplacer n'ayant été nommée par le roi que dix mois après, les religieuses furent longtemps incertaines et d'avis contraire sur le choix du monarque. Le Normand prédit qu'une dame de la Livardrie fixerait le choix du prince; sa prophétie se réalisa. Dès cette époque, elle fut qualifiée de sibylle; mais, lorsque sa prédiction s'accomplit, elle avait quitté depuis six mois l'abbaye, pour passer au couvent des dames de Sainte-Marie dans la même ville, et y suivre son éducation. A l'installation de l'abbesse madame de la Livardrie, on envoya chercher mademoiselle Le Normand, pour assister à la cérémonie, et y remplir une fonction d'honneur; elle fut présentée à l'évêque Grimaldi, etc. (Répertoire des femmes célèbres, par Prudhomme.)

raisons, ce corps ait rencontré des difficultés analogues à celles de nos expéditions, soit surtout que les observations énergiques du gouvernement français aient déterminé ce mouvement de retraite, il est toujours certain que l'émir a ordonné formellement à son lieutenant El Barcani de rentrer à Médeah.

Cette expédition a suivi les bords du désert où la population est rare et d'origine arabe, ce qui explique sa longue marche sans combat. Toutefois l'armée d'El Barcani, sans rencontrer de résistance positive, n'a pas trouvé dans les populations l'élan sur lequel elle paraissait compter, et au lieu d'accueillir avec empressement la souveraineté du chérif, Abdel-Kader, les Arabes de la province de Constantine ont paru vouloir rester neutres.

L'émir se dispose à envoyer une expédition au sud de Titeri, dans le désert. Il attend pour l'exécution de ce projet le retour de l'armée d'El Barcani. Dans cette direction, les armes d'Abdel-Kader seront utiles à la civilisation. Cette expédition a pour but de rétablir l'ordre parmi ces populations du désert qui vivent dans une affreuse anarchie, de donner de la sécurité aux routes, objet de toute la sollicitude de l'émir, et de renouer les relations commerciales interrompues depuis longtemps.

Un monsieur E...y, négociant étranger, signalé comme agent de don Carlos, a été arrêté à son arrivée à Bordeaux. Cette capture est très-importante, attendu qu'il venait du quartier-général du prétendant.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Nice, 24 mai :

Les légitimistes français qui se trouvent parmi nous sont découragés depuis les dernières nouvelles qui leur sont parvenues du quartier-général de don Carlos. Plusieurs bâtiments chargés d'armes et de munition, qui étaient sur le point de partir pour les côtes d'Espagne, ont reçu contre-ordre. La défaite de don Carlos est le plus rude coup qu'on puisse porter aux absolutistes de tous les pays.

On écrit de Logrono, 21 mai :

Par suite d'un combat dans lequel Alaix a fait cent soixante prisonniers à Guergué, la colonne sous ses ordres couvre Pampelune en occupant la ligne d'Inigo à Puente-la-Reina. Espartero a ordonné, soit à Alaix, soit à Léon-el-Conde, de tomber sur l'ennemi à la première occasion. Le quartier-général d'Espartero est à Lodosa, il pourra de là veiller sur le gué de Mendavia, et empêcher le prétendant de chercher à faire sa jonction avec Cabrera, qui manœuvre de ce côté. Oraa et Santos-Miguel ont des ordres précis de combiner leurs mouvements de manière à faire échouer ceux de Cabrera.

Le 19, don Carlos est parti d'Estella avec six cents hommes et quatre bataillons d'élite ; en apparence il se dirige vers Tolosa, mais il est assez probable qu'il rebrousse vers Tehaurri pour passer dans le Haut-Aragon. Espartero connaît les desseins de don Carlos, et parviendra à le faire rester dans la Navarre, jadis son paradis et maintenant son enfer.

Ariarte n'a pas été destitué, il a demandé à Santander de s'y remettre de ses blessures ; il sera probablement remplacé par Oraa, si Narvaez est nommé au commandement de l'armée du centre.

Les nouvelles de Malaga portent que don Carlos Barriano, accusé d'être l'auteur de l'assassinat du brigadier St-Jast, vient d'être condamné à la peine de mort. Son défenseur don Cristobal Pascual, ex-député, s'étant laissé emporter un peu trop loin par la chaleur de la défense, a été condamné à une amende de 50 ducats.

Les contributions extraordinaires que don Carlos s'est vu dans la nécessité de lever pour donner un à-compte de solde à ses troupes, ont fait de nombreux mécontents. Un semblable impôt de guerre vient d'être ordonné par la junte carliste qui siège à Cantaviéja ; cela ne peut qu'exaspérer encore davantage les malheureuses populations aragonaises.

Un décret de la reine régente, en date du 20 mai, publié par la GAZETTE DE MADRID du 21, charge le comte d'Ofalia, président du conseil, de tenir par intérim le portefeuille de la guerre, à raison de la mauvaise santé du général Latre.

HOLLANDE.

On écrit de La Haye, le 28 mai :

Le 25, une voiture contenant cinq personnes, est tombée

qu'elle rappela à la consultante, madame Beauharnais, que dans son enfance la négresse Euphémie-David lui avait promis l'empire des Gaules... A la suite de la journée du 9 thermidor, les nobles réélus, rendues à la liberté, accoururent en foule dans le temple de la rue de Tournon auquel sa préresse avait été rendue trois semaines avant les grands événements de cette journée. Chacune venait y chercher des espérances pour l'avenir.

De son côté, un jeune homme, impatient de gloire, de renommée, de pouvoir, inquiet de cette inquiétude vague qui tourmentait les esprits supérieurs, alors qu'ils n'ont point encore conquis leur place dans la société, un jeune officier d'artillerie, le sauveur de Toulon, entraîné par le vieux général Lasalle, était venu soumettre au calcul cabalistique de la sibylle cette main parfaite que mademoiselle Le Normand qualifia de chef-d'œuvre de chiromancie (1), et dans laquelle elle vit que le consultant gagnerait des batailles, conquerrait des royaumes, distribuerait des trônes, et finirait par étonner le monde... Toutefois, pour assombrir ce riant tableau, la sibylle avait annoncé que le consultant devait mourir en exil.

En 1796 le sauveur de Toulon épousa la veuve de Beauharnais ; c'était un premier pas vers l'accomplissement de leurs destinées communes ; ils purent croire à la véracité de l'oracle. Mademoiselle Le Normand se vit entourée de considération, nous dirons presque honorée de l'affection reconnaissante de la future impératrice. La célébrité de la sibylle était consolidée ; nobles, prêtres, magistrats, militaires, femmes d'émigrés encombraient à l'envi son salon ; l'épouse d'un illustre général qui, par sa mort dans les rangs des ennemis de la France, a terni les lauriers dont la victoire avait couronné son front aux beaux jours de la république, madame Moreau fut au nombre des consultants (10 décembre 1805) et reçut de Mademoiselle Le Normand des confidences prophétiques dont elle ne sut point conserver le secret... Peu de jours après

(1) Mademoiselle Le Normand a reproduit les lignes, les restraints, les rautes et les signes divers de cette main modèle, dans le troisième volume des Mémoires de Joséphine, et a donné les explications analytiques de ces linéaments extraordinaires dans les notes du même ouvrage.

dans l'eau en traversant le pont près de la porte de Ste-Catherine à Utrecht. Les cinq personnes étaient M^{me} la V^e Slangen, ses deux filles, son fils âgé de 15 ans et une nièce. Grâce aux efforts de quelques hommes courageux ces cinq personnes renfermées sous l'eau dans la caisse de la voiture en ont été retirées ; on leur a prodigué tous les secours imaginables, qui ont eu pour résultat de conserver la vie de trois d'entre elles. Le fils Slangen avait expiré avant d'être porté à terre et la malheureuse mère est morte le surlendemain de l'accident.

— On écrit de Francfort, le 25 mai, au Handelsblad :

Le président de la diète germanique, M. le comte Munch-Bellinghausen, a repris ses fonctions. La question luxembourgeoise a fixé l'attention de cette assemblée. Cependant aucune résolution nouvelle n'a été prise. Il est certain qu'aucune concentration de troupes allemandes n'aura lieu sur les frontières du Luxembourg.

— Voici ce qu'on écrit de Londres, sous la date du 26 mai, au même journal :

« Vos lecteurs apprendront certainement avec beaucoup de satisfaction que les cinq grandes puissances représentées à la conférence ont UNANIMEMENT résolu de signer le traité des 24 articles avec le roi Guillaume. Le cabinet de La Haye doit avoir reçu ces jours derniers d'importantes communications, de sorte qu'on peut se flatter avec raison de voir dans un bref délai le traité conclu entre notre gouvernement et les cinq cours.

Les démonstrations des Belges ont produit un effet entièrement opposé à celui qu'ils en attendaient. Elles ont décidé les puissances à ne plus avoir de complaisance pour ce pays. Le cabinet de Vienne surtout s'est prononcé à Bruxelles de la manière la plus explicite et la plus énergique, et a fait connaître son inébranlable résolution de ne pas souffrir que la Belgique se soustraie, en quelque point que ce soit, à l'accomplissement des obligations que lui imposent les 24 articles. On se gardera bien à Bruxelles de donner de la publicité à la note qui a été remise à ce sujet par l'envoyé d'Autriche et qui rend difficile la position du roi Léopold. »

BELGIQUE. — Bruxelles, le 30 mai.

M. Ferdinand-Blanco White a reçu du gouvernement de Sa Majesté catholique l'autorisation d'exercer ses fonctions de vice-consul de Belgique à Séville (Espagne).

M. D. Félix Otero a reçu du gouvernement de Sa Majesté catholique l'autorisation d'exercer ses fonctions de vice-consul de Belgique à San-Lucar (Espagne).

— Nous signalons il y a un mois, la hausse considérable qu'avait éprouvée les céréales et notamment le froment ; cette hausse a continué et semble tout au plus être arrêtée. Le prix moyen des marchés réguliers ayant été de 20 frs. 52 pour la troisième semaine de mai, si, comme le fait présumer le mouvement des derniers marchés, le prix moyen de la semaine qui vient de finir, dépasse aussi 20 frs., l'entrée du froment sera déclarée entièrement libre aux termes de la loi du 31 juillet 1834. Ce sera la première fois que cette partie de la loi aura été appliquée.

Par suite de la hausse des farines qui a suivi celle du froment, la taxe du pain a été modifiée. A Bruxelles, le pain de ménage a été augmenté de un centime le demi kilog. et le pain blanc de 2 centimes. (Indépendant.)

Bruxelles, le 29 mai. — (3 heures). La stagnation persiste ; les quel ques affaires traitées pour les besoins de la liquidation ou par trop plein ont entretenu la faiblesse des cours. La résiliation des primes va enlever quelques-unes des entraves, mais il est probable que le mois prochain ne sera pas très animé. Fonds de l'Etat : dette active 2 1/2 p. c. 54 5/4, 5 p. c. 102, 4 p. c. 95 P. Société Générale titres en nom 8. 842 P., certificats au porteur émission de Paris 1785 P.; Société de Mutualité 1192 50, Canal de la Sambre à (119 1/4) et A. Banque de Belgique 1400 (140) A.; Société Nationale 1112 50 (111 1/4) A.; Sarslongchamps 1755 (173 1/2) A.; Société Nationale 1290 (129) P.; Bray et Mauraige en hausse de 1 p. c. depuis hier 123 1/2 (615 617 50) A.; Bois de Hamandens 97 P.; Emprunt de la ville 97 P.

L'actif espagnol ne pas donné lieu à beaucoup de transactions, il a été pendant toute la bourse au cours de 21 5/8 A. 1/2 P.

Huiles et graines sans affaires.

Anvers, deux heures 5/4. — Par voie télégraphique. Ardoin 21 7/16 A. 1/2 P. Banque de l'Industrie 104 5/8 P., Banque Commerciale 115 1/2; brésiliens 80 A. 80 1/4 P.

Amsterdam, 29 mai. Ardoin 21 1/2.

la sibylle était arrêtée et conduite à la préfecture de police, où elle subit un long interrogatoire. A la suite duquel le mandat d'amener lancé contre elle fut converti en mandat de dépôt. La protégée d'Ariel (1) ne se laissa point abattre, et déclara à son interrogateur que, malgré lui et le préfet de police Dubois, elle serait libre le 1^{er} janvier à midi ; ce qui eut lieu en effet de l'ordre du préfet, qui ordonna lui-même sa mise en liberté le 1^{er} janvier au matin.

Rendue à ses amis, mademoiselle Le Normand continua de se livrer à l'exercice de son art, souvent menacée des effets de la colère de Napoléon et toujours protégée par la main visible ou invisible de Joséphine ; mais cette protection devint impuissante à l'époque où l'empereur résolut d'appeler à son lit la fille des Césars ; et de répudier celle qui avait, depuis quatorze ans, partagé ses agitations, ses espérances et sa gloire.

Le 11 décembre 1809, mademoiselle Le Normand était entourée d'un grand nombre de ses adeptes, lorsque des étrangers se présentèrent à la porte de son salon ; mademoiselle Le Normand, sans paraître émue de leur arrivée, leur dit elle-même qu'ils venaient opérer son arrestation, et montrant un calcul récemment fait : Ce calcul me l'annonce, ajouta-t-elle ; et tout en achevant de rendre quelques oracles particuliers, elle présida à la visite domiciliaire opérée par les agents de la police, et à la saisie de ses manuscrits et objets d'art ; et, abandonnant son cabinet devenu un chaos, elle se rend, de par la loi et M. le préfet de police Dubois, à la rue de Jérusalem, où l'on dut peaufiner la mettre au secret.

Mademoiselle Le Normand put d'abord se livrer tout à loisir à la scyromancie (2), mais après quelques heures d'attente elle eut à subir un premier interrogatoire (3), dans lequel, intervenant les rôles, elle eut l'habileté de mettre plusieurs fois son interlocuteur sur la sellette. Il en

(1) D'après la doctrine cabalistique, esprit supercéleste fort puissant.

(2) Evocation des ombres.

(3) Les divers interrogatoires subis par mademoiselle Le Normand sont renfermés en leur entier dans les Souvenirs prophétiques d'une Sibylle, Paris, 1814. Mademoiselle Le Normand était arrêtée pour avoir donné, le 28 novembre 1809, à Joséphine, l'explication d'un songe, et avoir osé dire que, le samedi 16 décembre suivant, une œuvre inique (le divorce) s'accomplirait.

On ne sait rien de positif encore sur la reprise des négociations à la conférence de Londres. On ignore même si les plénipotentiaires des grandes puissances ont reçu, de leurs cours respectives, les instructions nécessaires pour continuer les travaux de leurs devanciers. Tout se borne jusqu'à présent à des bruits vagues. Et cependant les journaux font déjà des conjectures à perte de vue sur le résultat des délibérations de la conférence et commentent avec une gravité vraiment admirable les nouvelles qui, prétendument, leur sont transmises de Londres, toujours par des personnes dignes de foi et haut placées. Tantôt la France aurait déclaré qu'elle n'appuiera pas les prétentions de la Belgique relatives à une nouvelle délimitation territoriale ; tantôt la France aurait compris qu'il était devenu impossible d'exiger de la Belgique l'exécution pure et simple du traité du 15 novembre. Hier la Hollande n'était pas éloignée de transiger sur la question du Luxembourg et du Limbourg ; aujourd'hui elle revendique la propriété et la possession de ces deux provinces tout entières. Quelquefois l'Angleterre montre des velléités à appuyer les prétentions de la Hollande pour autant qu'elles se renferment dans les stipulations expresses du traité. Parfois, elle aurait reconnu l'injustice de contraindre la Belgique au paiement de l'arriéré de la dette. La confédération germanique elle-même semble être sujette à des fluctuations continuelles. Tour à tour elle s'oppose et consent à des modifications au traité, et prête ou retire son appui au roi de Hollande. Toutes ces contradictions nous autorisent à croire qu'on ne s'est pas encore occupé à la conférence de la question belge, et que les journaux de tous les partis et de toutes les couleurs ne puisent que dans leur imagination seule les faits qu'ils livrent de tems en tems à l'impudente curiosité du public.

Nous signalons, à l'attention de l'autorité municipale, l'état de dégradation où se trouve, depuis long-temps, la promenade du quai d'Avroy. Les accotements ne sont plus entretenus. Le sol offre partout des inclinaisons et des excavations qui font trébucher, à chaque instant, surtout vers le soir, les passans et les promeneurs qui y circulent. Les années précédentes, on avait l'habitude, au commencement du printemps, d'y étendre quelques couches de fin gravier pour égaliser le terrain, sillonné et creusé par les pluies d'hiver. Cette année-ci, on a complètement négligé cette précaution. Nous ignorons à quoi il faut attribuer cet oubli. Mais il est tems qu'on songe à le réparer. Les étrangers qui visitent journellement notre ville ne peuvent assez s'étonner de cette incurie. Aussi l'idée qu'ils emportent en général de notre administration n'est-elle guères flatteuse pour celle-ci. Liège ne possède qu'une seule promenade. Il ne serait donc pas difficile de l'entretenir convenablement. Et cependant ce soin est entièrement négligé. Quelle différence, sous ce rapport, entre Liège et Aix-la-Chapelle, et même les autres villes de notre royaume !

L'Esprit ne nous pardonne point d'avoir mis au grand jour, dans la dernière lutte électorale, ses contradictions et sa versatilité, et pour atténuer l'effet produit par les articles du POLITIQUE, il continue à faire tous ses efforts pour démontrer que c'est nous qui avons changé de principes et d'opinions. Hier encore ce journal renfermait un article rempli de ridicules récriminations et d'absurdes reproches dont il ne nous sera pas difficile de faire justice.

A l'entendre, nous présentons aujourd'hui les libéraux comme des fauteurs de désordre, comme les ennemis de l'ordre public, nous qui naguère, dit l'Esprit, vociférions contre les envahissemens des missionnaires et du haut clergé. Il y a, dans cette phrase, un mensonge et une sottise. Jamais nous n'avons présenté les libéraux comme les ennemis de l'ordre public ; mais ceux que nous avons signalés comme tels, ce sont ces hommes qui, par l'exagération de leurs principes, par l'intolérance de leurs opinions, compromettent le triomphe de la cause de la liberté ; ce sont ces hommes exclusifs qui se posent les représentants et les organes d'une coterie que l'Esprit lui-même a stigmatisée avec énergie, il y a deux ans, et dont le premier, il a révélé, les vices étroits et mesquines, l'ambition cupide et la haine aveugle. Mais cette coterie, dit l'Esprit, est morte. — Non elle n'est pas morte, et les affirmations contraires de ce journal ne parviendront pas à nous donner le change. Nous n'avons pas non plus vociféré contre les missionnaires et les envahissemens du clergé. Nous

fut de même dans plusieurs interrogatoires consécutifs ; elle prit enfin un tel ascendant de supériorité sur le juge chargé de l'instruction de son affaire, qu'elle l'amena à une discussion réglée sur la science hermétique, et à l'aveu qu'il avait lui-même la conviction intime de l'existence des êtres surnaturels et invisibles...

Ces interrogatoires, qui doivent se trouver dans les archives de la préfecture de police ou du palais de justice, furent clos par une réponse de mademoiselle Le Normand qui est sans contredit la prophétie la plus remarquable dont elle puisse se glorifier... Pressée de donner un sens à une réponse vague qu'elle venait de faire : « Ma réponse, dit-elle, est un problème que je me réserve de résoudre le 31 mars 1814 (1). »

Cette tracasserie de police ne produisit d'autre résultat que d'appeler davantage l'intérêt sur la sibylle, et de donner plus d'importance à ses farots, et, comme le fit observer un savant et spirituel feuilletoniste (l'abbé Salgues), les femmes les plus riches, les plus jolies, les plus distinguées, vinrent en foule consulter l'oracle. Un ordre d'exil fut prononcé ; mais l'influence de Joséphine l'emporta, et l'empereur ne songea plus, ou du moins parut pour le moment ne plus songer à mademoiselle Le Normand. Toutefois, deux ans plus tard, on conçut de nouveau la pensée de l'attacher à la police secrète, et le 1^{er} mai 1811, on la manda à la préfecture pour lui lire des ouvertures à cet égard : M. Pasquier pourrait nous dire avec quelle dignité furent écoutées d'aussi immorales propositions.

Paris s'humilia devant l'étranger, et les fils de saint Louis remontèrent sur le trône de leurs pères ; le cabinet de la rue de Tournon vit augmenter le nombre des visiteurs ; d'augustes consultants voulurent s'entretenir avec la sibylle.

Jusqu'alors Mademoiselle Le Normand n'avait point mis le public dans

(1) L'ouvrage auquel nous empruntons cette prédiction a été publié en 1814... Mademoiselle Le Normand n'a point été démentie, soit par M. le comte Dubois, soit par le juge interrogateur... Nous ayons tous des curiosités de lire le manuscrit (Procès-verbal authentique) de ces sérieux interrogatoires, dans lesquels, s'il faut ajouter foi aux Souvenirs prophétiques d'une Sibylle, Mademoiselle Le Normand aurait clairement prédit le retour des descendans du grand roi, de 1814 à 1815.

Le Public est informé qu'à dater du 2 Juin prochain, les bureaux de la Poste aux lettres seront ouverts à 9 heures de relevée au lieu de trois.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

CHEZ J.-G. LARDINOIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DEVANT-LES-CARMES, N° 384, A LIÈGE.

Affaires de Cologne. ATHANASE,

par J. GOERRES, professeur d'histoire à l'Université de Munich; traduit de l'allemand d'après la 2^e et la 3^e édition. 1 vol. in-8°, 2 frs. 50 c.

ANNONCES.

Dimanche et lundi, BAL au Petit Sans-Souci, Fête de la Pentecôte, BAL sur Avroy. Au même n°, QUARTIER à LOUER. 829

BAL dimanche et lundi prochain, chez BOULANGER-LEMOINE, à la Grande-Salle, à BEYNE. 853

DIMANCHE et LUNDI 3 et 4 juin à l'OCCASION de la FÊTE D'ANS, BAL, chez J. JANNE, près de l'ancienne Eglise. 857

ESTURGEON très-frais chez PERET, rue Ste.-Ursule.

ON DEMANDE DES OUVRIÈRES EN LINGÈRES, faubourg St-Gilles, N° 532. 821.

UNE SERVANTE munie de bons certificats, peut se présenter au bureau de cette feuille où l'on dira pour qui c'est.

UN BON JARDINIER, connaissant la coupe des arbres, peut se présenter vis-à-vis la barrière du Val-Benoit. 825

n. 12 rue de la régence

On cherche une DEMOISELLE de boutique. — Au même numéro une FILLE d'un âge mur qui saurait faire une cuisine bourgeoise. 855

Les personnes qui sont créancières ou débitrices de la SUCCESSION VACANTE de Georges RUHN, 1er. lieutenant au 17^me. régiment de réserve, sont invitées à se faire connaître dans les dix jours au bureau de la recette des domaines, Potière, n° 751. 853

JOURNAL POPULAIRE DE CHANT.

SOUS LA DIRECTION DE M. CHÉRUBINI, CONTENANT, CHŒURS, AIRS, DUOS, TRIOS, DES AUTEURS LES PLUS RENOMMÉS.

Ce Journal contiendra 600 pages de musique, cet ouvrage est destiné aux établissements d'instruction.

On s'abonne chez M. BACHA, marchand de musique, pied du Pont-d'Isle, n. 763, au prix de 12 fr. par an, une livraison paraîtra chaque mois, la première a paru en janvier 1838.

L'on doit reconnaître que peu de juristes eussent été capables de donner aux débats de cette affaire une tournure plus piquante que le fit la sibylle, et l'on peut dire que ses spirituelles improvisations sont un modèle dans le genre sarcastique (2).

Peu de jours après la mort de Louis XVIII, mademoiselle Le Normand fit paraître une brochure in-8° (l'Ange protecteur de la France au tombeau de Louis XVIII), ouvrage apologétique de la vie et des sentiments de ce prince, dans lequel se trouvèrent des prophéties que la faiblesse de Charles X et l'incapacité de ses ministres se chargèrent de rendre mensongères. Mademoiselle Le Normand prit, en quelque sorte, sa revanche deux ans plus tard dans sa brochure intitulée l'Ombre de Catherine au tombeau d'Alexandre 1^{er}. Dans cet écrit, la sibylle prédit fort distinctement que le duc d'Orléans porterait la couronne; puis elle resta muette jusqu'à ce que les événements de 1830 eussent justifié sa prévision: depuis lors elle a successivement fait paraître: le Petit Homme rouge au château des Tuileries; l'Ombre de S. A. S. le prince de Condé à son fileul le duc d'Anjou, brochure in-8°.

Mademoiselle Le Normand déclare, dans plusieurs de ses écrits, devoir vivre au-delà de cent huit ans... Cette prédiction sera facile à vérifier.

Elle annonce la prochaine publication de ses Mémoires; l'on peut prédire, sans avoir recours à la science cabalistique, qu'ils pourront être fort piquants, si la sibylle s'abandonne à ses souvenirs, et parle sans réticences. (Biographie des hommes du jour.)

(2) Lorsqu'on n'a vu mademoiselle Le Normand que dans son cabinet, au milieu de ses tarots, de ses cabales, etc., etc. on la juge en effet incapable d'écrire ou de parler sa langue avec pureté et élégance; mais si on la fait se livrer à des discussions de haute philosophie, elle ne tarde pas à laisser à son jargon cabalistique et calomnieux, et l'on acquiert bientôt la conviction que son érudition n'est point d'emprunt, et que chez elle l'expression est toujours prompte et juste. Du reste, mademoiselle Le Normand s'est appréciée elle-même avec justice dans les quelques lignes suivantes: « On remarque dans mes écrits une originalité brillante, quelquefois incorrecte; j'écris sans art. La franchise, ou plutôt l'indiscrétion calculée de mes révélations répandront toujours quelque intérêt sur mes ouvrages. »

Résolution sur les deux objets précédents; plus les affaires portées à la dernière convocation, et les suivantes: Réclamation des savonniers tendante à des modifications au règlement général en ce qui concerne leurs exportations. Rapport des commissions d'instruction et de comptabilité. 1^o Sur les propositions de M. Bucken pour couler et ciseler la statue de Grétry. 2^o Sur la demande de M. Geef, tendante à obtenir le complément du prix de la statue. Nomination d'un garde de ville en remplacement du sieur Truc, démissionnaire.

NOUVELLES DES THÉÂTRES.

M. Hermann, notre excellente basse-taille, vient d'obtenir le plus grand succès au Havre. Il avait choisi, pour ses débuts, ROBERT-LE-DIABLE, le CHALET et le BARBIER.

M. Xavier, engagé au même théâtre, n'a pas eu le bonheur de réussir.

La troupe allemande part aujourd'hui pour Anvers, où elle donnera deux ou trois représentations. On nous fait espérer qu'à son retour, nous pourrions assister encore à deux représentations, et entendre, la belle partition de ROMÉO ET JULIETTE.

Hier, après la représentation de la Norma où MADemoiselle HENEFETTER avait remporté de nouveaux triomphes, une brillante sérénade lui a été donnée par l'harmonie militaire, en présence d'une foule nombreuse; on a exécuté les principaux morceaux du chef-d'œuvre de BELLINI. Pendant ce temps notre orchestre s'était rendu à la demeure du chef de musique pour lui faire également ses adieux. M^{lle} Henefetter a paru différentes fois au balcon, et le public l'a saluée par des applaudissements unanimes. Il y avait foule devant l'Hôtel d'Angleterre.

Comme nous l'avons annoncé, M. Jules Janin vient de partir pour Milan. Il sera remplacé au JOURNAL DES DÉBATS par M. Frédéric Soulié.

Le chiffre actuel des subventions accordées aux théâtres royaux de Paris est ainsi réparti:

Table with 2 columns: Category and Amount. Rows include Académie royale de musique (620,000 fr.), Traitement du commissaire royal (6,000), Frais administratifs de la commission de surveillance (5,000), Subvention au théâtre français (248,900), Traitement du commissaire royal (6,000), Subvention de l'opéra-comique (240,000), Idem au théâtre italien (70,000), Odéon: indemnité au conservateur (3,000), Total (1,200,000).

Il paraît que M. Bihin, notre compatriote, que toute la ville de Liège a connu lorsqu'il était tambour-major en 1829 dans la 11^e division, a excité l'admiration des habitants de La Haye, par ses proportions colossales. Voici ce qu'on lit à cet égard dans le Journal de La Haye:

Parmi les loges de notre foire, où le public se rend avec intérêt, il est bien juste de citer celle du Colosse du Nord, qui reçoit chaque jour des visiteurs de la bonne société, et qui lui-même soutient la conversation avec une grande aisance.

Quoiqu'on en ait beaucoup vu Doit avoir beaucoup retenu.

dit quelque part Lafontaine; M. Bihin (c'est le nom du colosse), ayant voyagé dans toutes les parties de l'Allemagne, en Pologne, en France et en Italie, a la mémoire meublée de grand nombre d'anecdotes qu'il raconte avec simplicité à ses nombreux questionneurs. M. Bihin a une taille et des formes vraiment colossales, et jamais nous n'avons vu d'homme d'une telle stature, si bien constitué. Il a des épaules herculéennes sur lesquelles repose une belle tête à figure mâle et intéressante. On nous assure que M. Bihin qui, dans le cours de ses voyages, a souvent été présenté à des princes et même à des souverains, vient de recevoir, par l'intermédiaire de M. le comte Demidoff, l'invitation de prendre du service en Russie à des conditions très-avantageuses. Nous ne savons pas si cette espèce de merveille de la nature acceptera les propositions qui lui sont faites; mais, quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer que jamais peut-être on n'a vu sous l'habit militaire un homme plus imposant, un Alcide à proportions mieux observées. Nous répétons donc qu'il faut voir M. Bihin, car c'est une organisation phénoménale qui ne se rencontre pas dans le cours de plusieurs siècles. »

l'on qui, après un moment d'humeur, s'écria devant plusieurs personnes: « Elle est la seule qui m'ait fait connaître bien réellement la perte que j'ai faite. » On remarqua qu'il fut pendant quelques heures triste et contrainct. Cette brochure de mademoiselle Le Normand est digne de tous nos éloges; elle fut un souvenir du cœur à la courtoisie envers les morts n'est pas contagieuse.

A cet écrit succédèrent, peu après le retour des Bourbons, un opuscule intitulé La Sibylle au tombeau de Louis XVI (1816) et la Suite des Souvenirs prophétiques, vol. in-8° (1817).

Les Bourbons ne tardèrent pas à rendre au clergé son influence politique; mademoiselle Le Normand fut négligée; son salon n'était plus le rendez-vous général des hautes notabilités; elle tenta de rappeler sur elle l'attention publique, et se rendit au congrès tenu à Aix-la-Chapelle en 1818. Son voyage fut semé d'incidents qui fournirent occasion à la presse étrangère de parler d'elle: elle eut d'abord maille à partir avec la douane belge, et plus tard, après avoir publié (1819) un vol. in-8° intitulé La Sibylle au congrès d'Aix-la-Chapelle, elle se vit en butte aux poursuites de MM. les gens du roi de Sa Majesté hollandaise.

Le 18 février 1821, elle fut arrêtée à Bruxelles, sous la prévention de s'être vantée d'avoir des entretiens avec le génie Ariel, de posséder la loupe magique, la talisman précieuse et une flèche d'Abaris, etc., etc. (1), et d'avoir exercé son art dans cette ville. Mademoiselle Le Normand fut renvoyée devant le tribunal de Louvain, où elle se vit condamnée à un an de prison et à une forte amende. Ce jugement fut cassé par la cour supérieure de Bruxelles.

Outre les divers ouvrages que nous avons cités, mademoiselle Le Normand publia, vers la même époque, les Mémoires de l'impératrice Joséphine, 5 vol. in-8°, qui méritent l'approbation des amis de cette princesse: toutefois les adversaires de l'auteur lui cherchèrent des querelles de mauvais ton; on la déclara incapable d'écrire de pareils mémoires; elle avait, disait-on, un blanchisseur; elle n'était qu'un prête-nom. Le progrès de Belgique fut pour mademoiselle Le Normand une occasion solennelle de réduire toutes ces suppositions à leur juste valeur.

(1) Nous copions textuellement dans les délibérants de la chambre des mises en accusation de la cour supérieure de Bruxelles.

avons combattu et nous combattons encore les missionnaires et le haut clergé, s'ils continuent à méconnaître leurs devoirs et à revendiquer des privilèges contraires à l'égalité de tous devant la loi, mais avec modération, avec dignité, persuadés comme nous le sommes, que ce langage exercera plus d'influence que les vociférations du JOURNAL DE LA PROVINCE et de l'Espoir.

Est-il maintenant nécessaire de répondre encore aux reproches que nous fait ce journal d'avoir employé l'injure, le mensonge et la calomnie pour combattre la candidature de M. Neef? Non, tous ceux qui ont lu notre journal ont vu que nous nous sommes soigneusement abstenus de tout outrage, de toute grossièreté, de toute personnalité offensante, armées honteuses et misérables dont nous n'avons jamais songé à contester le monopole à nos adversaires.

Le bruit s'est répandu en ville qu'une colonne de mille hommes, sortie de Luxembourg, s'est répandue dans tous les villages qui font partie du grand rayon de cette forteresse, y ont enlevé différents drapeaux, et se sont fait loger militairement chez les habitants.

On assure que l'emplacement d'un Jardin Botanique est définitivement choisi. La préférence, à ce qu'il paraît, a été donnée au terrain de MM. Joiris et autres, situé en Jonckeu.

On lit dans le correspondant du MERCURE DE SOUABE, à la date du 20 mai:

« On dit qu'une note de la diète germanique a demandé des explications au gouvernement français sur le but de la réunion d'un corps d'armée sur la frontière belge. »

Pendant un orage qui a éclaté le 28 mai sur la ville de Tongres, la foudre est tombée sur une maison du faubourg de la porte de Hasselt. Les carreaux de deux croisées du rez-de-chaussée, aussitôt l'explosion, volèrent en éclats pour donner passage au fluide qui fit le tour de la cuisine; douze assiettes en étain, plusieurs pièces de monnaie qui se trouvaient dans une commode tombèrent à l'état de fusion. L'horloge fut fracassée ou plutôt anéantie, car divers morceaux ont entièrement disparu. La foudre sortit par un trou qu'elle fit au mur à l'endroit où se trouvait attaché un crucifix en métal qui fut aussi mis en pièces. Qu'on juge de la stupeur de l'épouse van Neven et de ses trois enfants au milieu de cette scène de destruction et de leur étonnement, lorsque, rendus à eux-mêmes, pas un n'avait la moindre égratignure.

Le JOURNAL DE PARIS, dans un article où il fait ressortir la nécessité de faire marcher les intérêts militaires de concert avec les intérêts industriels, dit en terminant:

« La Belgique, si longtemps à la remorque de la France, faute d'armée pour protéger sa prospérité matérielle, qui restait ainsi à la merci des bonnes ou mauvaises dispositions de ses voisins, comprend maintenant la nécessité d'une armée fortement organisée; aussi y donne-t-elle tous ses soins. L'achèvement du vaste réseau de chemins de fer qui doit mettre à une journée l'une de l'autre ces frontières du nord au midi et de l'est à l'ouest, ne la détourne pas de l'accomplissement de son œuvre militaire. Et son armée, si longtemps tributaire des nôtres, n'a rien désormais à leur envier, que leurs occasions de gloire »

On écrit d'Alexandrie (Egypte), le 6 mai:

« Un exprès arrivé cette nuit de Syrie nous a apporté la nouvelle de la cessation de tout trouble et de toute hostilité de la part des Druses qui, après quatre attaques successives et infructueuses contre l'armée égyptienne, ont imploré la merci d'Hussain-Pacha. Celui-ci n'a voulu entendre aucune parole de paix qu'ils n'eussent déposé les armes.

L'Angleterre, sous le prétexte d'anciens traités qui existent entre elle et le sultan d'Aden, vient d'acheter du fils et successeur de celui-ci, pour la somme de 30,000 fr., Aden, ville importante baignée par la mer Rouge, et dont la rade peut contenir une flotte immense. (G. DE LEIP.)

Voici l'ordre du jour de la séance du conseil communal de vendredi prochain 1^{er} juin 1838:

- Comité général à 5 heures. 1^o Proposition du directeur du spectacle pour l'année théâtrale prochaine. 2^o Rapport de la commission de comptabilité sur le mode de réaliser l'emprunt de deux millions. Séance publique à 6 heures 1/2.

la confiance de ses oracles. En 1815 elle prit la plume et traça les souvenirs prophétiques d'une Sibylle, vol in-8°, dans lesquels se trouvent jetées quelques phrases de prévision qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, annoncent chez l'écrivain un jugement droit et un profond de vue peu commune. Après les événements des cents jours, ses adeptes préconisèrent ses prédictions publiées à l'avance. Nous reproduisons le texte des phrases réputées prophétiques (1), nos lecteurs les apprécieront. Quant à nous, notre rôle se borne à être historiens scrupuleux.

Pendant les cent jours, Napoléon eut, dit-on, dès son arrivée à Paris, la pensée de faire à mademoiselle Le Normand une retraite salubre (hist.), et donna des ordres en conséquence à son ministre de la police; mais celui-ci ayant eu l'esprit de ne point les faire exécuter, Napoléon l'approuva.

Deux mois plus tard, mademoiselle Le Normand consacrait un souvenir public à la mémoire de l'ex-impératrice Joséphine (Anniversaire de la mort de l'impératrice Joséphine, décédée le 29 mai 1814. Brochure in-8°), et osait reprocher à celui qui fut son époux de ne point élever un hommage à sa cendre. Cette brochure fut mise sous les yeux de Napoléon.

(1) « Le bon Stanislas (Leczinski, duc de Lorraine et de Bar, premier roi de Pologne) fait des vœux pour le roi des rois perfectionne son immortal ouvrage, en récrétant une partie aux fidèles et nobles Polonais. » (Alexandre reconstruit en effet le royaume de Pologne.)

« Une ligne de démarcation lui sera tracée (à Napoléon) par nous (les dieux); s'il voulait la franchir, et s'il y parvenait, alors il servirait de leçon à ceux qui, comme lui, révoqueraient en doute la certitude des destinées écrites. »

Et plus loin l'ombre de Joséphine dit à Napoléon: « Évite avec soin ceux qui voudraient, par leurs brigues et par leurs projets fallacieux, exciter et fomentent, en ton nom, des troubles, et rallument la fureur des dissensions civiles. Tu succomberas en gloire. »

Et en parlant de l'île d'Elbe, dans une course aérienne: « Je foule un gazon qui croît naturellement, malgré l'aridité du sol; j'y cueille la violette (a) au milieu de la rose des champs. »

(a) Cette fleur devint, dans le mois de mars 1815, un signe de ralliement.

AVIS IMPORTANT
POUR LA TOILETTE.

SEUL DÉPÔT à LIÈGE, chez M. BACHA, pied du Pont d'Ile, des articles de Parfumerie, Cosmétiques et secrets de toilette de la maison ROUSSEAU et compagnie, Galerie Vivienne, à Paris. Cette ancienne maison, si généralement et si avantageusement connue, conserve toujours et voit s'accroître sans cesse la réputation qu'elle s'est acquise pour la supériorité de ses articles, tant pour la teinture des cheveux que les autres cosmétiques indispensables à la toilette; elle se recommande surtout à la préférence de ses nombreuses pratiques par le perfectionnement des articles suivants:

1. L'EAU DORÉE, fruit de longues recherches, résultat garanti de nombreux essais; elle teint d'une manière indélébile, sans préparation ni inconvénients, les cheveux en toutes nuances, les rend doux et brillants, ne déteint jamais, et ne salit ni le linge, ni les chapeaux. — PRIX des 2 flacons: 6 FRANCS.

2. LA POMMADE GRECQUE, dont l'effet est d'éviter immédiatement la chute des cheveux, les empêche de blanchir et de tomber, et les fait réellement croître en peu de temps.

3. L'ÉPILATOIRE DU SÉRAIL, qui fait tomber les poils du visage et des bras en dix minutes, sans laisser de traces ni altérer aucunement la peau.

4. LA CRÈME et L'EAU DE TURQUIE, qui efface les rousseurs et toutes les taches du visage et blanchit à l'instant même la peau la plus brune.

5. LA PÂTE CIRCASSIENNE, qui blanchit et adoucit les mains à la minute.

6. L'EAU DE ROSE DE LA COUR, qui rafraîchit le teint, lui donne un coloris vif et naturel; on peut se laver le visage sans qu'il disparaisse.

7. EAU DE CHEVALIERS, précieux odontalgique pour détruire la mauvaise haleine, lui donne le parfum le plus suave; elle blanchit admirablement les dents sans en offenser l'émail.

PRIX de chaque article 6 FRANCS, avec remise lorsqu'on en prend plusieurs à la fois.

On trouve au même dépôt les petites OREILLES CORNETS, instrument acoustique fort léger, à l'usage des personnes sourdes, qui tient seul sur la tête, et rend tout de suite à l'ouïe toute sa finesse.

PRIX FIXE: 20 FRANCS.

NOTA. — Malgré une ressemblance de noms occasionnée par la parenté, la maison ROUSSEAU et C. déclare qu'elle est entièrement étrangère à celle de M^{me} MA, Palais-Royal, et que leurs produits ne sont aucunement les mêmes. 94

A LOUER pour la St.-Jean prochaine, une BELLE et GRANDE MAISON, restaurée à neuf, située à Liège, 1^{re} maison, rue Basse-Sauvinière n°795, consistant en 5 pièces au rez-de-chaussée, 4 au 1^{er} étage et une plate-forme couverte en plomb, 4 pièces au second, 2 au 3^{me}, grenier, plusieurs belles caves, cour, 2 pompes, etc. S'adresser rue Vinave-d'Ile, n° 604. 852

ASSURANCE
CONTRE
INCENDIE
ET
Sur la Vie,

AVEC PARTICIPATION DES ASSURÉS AUX BÉNÉFICES.

LA SOCIÉTÉ DU LION BELGE et ÉTRANGÈRE

A l'honneur d'informer le public qu'elle garantit contre incendie, le feu du ciel compris, la valeur des propriétés mobilières et immobilières, moyennant les primes les plus modiques qui aient été fixées jusqu'à ce jour.

Cette Société, qui offre la plus parfaite sécurité, accorde aux assurés UNE PART dans les bénéfices, sans devoir supporter les pertes, et leur fait remise non-seulement de la septième année, mais encore de 5 p. c. au moins sur la sixième.

En cas de sinistre, elle paie comptant et sans aucune espèce de retenue.

Elle assure également SUR LA VIE et accorde aux assurés le 5^{me} des profits annuels.

S'adresser pour plus amples renseignements à M. BUIS-SONNET, agent principal de ladite société à Liège, rue des Célestines, n° 675 bis, ou à M. JOIRIS, sous-agent, rue du Séminaire, n° 310, à Liège. 851

A VENDRE,
sur le pied de 4 p. 0/0,
UNE FERME,

SITUÉE EN LA COMMUNE DE HERSTAL,

Avec 14 bonniers 3 verges grandes de jardin, verger et terre labourable. L'acheteur jouira, s'il le désire, de grandes facilités pour le paiement. S'adresser au notaire STASSE, à Aller, ou à M^e FORGEUR, avoué à Liège, rue d'Amay, n° 642.

M^e DUSART, notaire à Liège, fait savoir que le MARDI 5 JUIN, à onze heures, il vendra aux enchères, en son étude, rue Féronstrée,

UNE BELLE ET VASTE MASON,

N° 91, faubourg Ste-Marguerite en cette ville, avec cour, un bâtiment ayant servi à une distillerie, remise, grand jardin entouré de murs, contenant 22 ares 69 centiares, etc. On pourra la voir tous les Lundi et Jeudi, depuis 2 heures jusqu'à 6.

Le lendemain MERCREDI 6 JUIN, à la même heure, il sera vendu aussi aux enchères, en l'étude et par le ministère du même notaire,

UNE MAISON,

Avec terrain, sise à Liège, qui de la Sauvinière, N° 2, donnant aussi sur la Fontaine, sur la mise à prix de 9000 fr. S'adresser audit M^e DUSART, pour voir les conditions de cette vente. 768

Librairie Nationale,
RUE VINAVE D'ILE, N° 46,
DE FELIX PALANTE.

SOUSCRIPTIONS A TOUTES LES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

EN VENTE:

L'Histoire des Francs-Maçons, par Dubruel, 2 vol. in-18, prix 5 fr. »
Guide de la Ménagère, Manuel complet de la maîtresse de maison, par M^{me} Demarson, 2 vol 5 »
Manuel de la Conversation et de la pureté du langage, recueil complet des locutions vicieuses les plus usitées en Belgique, avec leur correction, et suivi des locutions latines et italiennes habituellement employées, avec leur traduction française, 1 vol. de 170 pages in-18, 1 »

VENTE PUBLIQUE

POUR SORTIR DE L'INDIVISION
DE DEUX

SUPERBES BOIS

D'ORIGINE PATRIMONIALE SIS DANS LE CANTON DE HOUFFALISE,
PROVINCE DE LUXEMBOURG.

LUNDI ONZE JUIN 1858, à dix heures du matin, il sera procédé en l'étude du notaire JADOT, A MARCHE, A LA VENTE PUBLIQUE AUX ENCHÈRES

DE DEUX

BOIS DE HAUTE ET BELLE FUTAIE

Essence de hêtre en plein rapport.

Le premier nommé la CEDROGNE d'une contenance de 750 hectares 15 ares 60 centiares. Il s'y trouve une tourbière de 50 hectares dont l'exploitation n'a pas encore été commencée.

LE SECOND DIT S'-PIERRE HEZ, avoisinant le premier, d'une contenance de 185 hectares 40 ares 94 centiares.

Le Bois de Cedrogne est traversé d'un bout à l'autre sur la nouvelle route de Liège à Bastogne, laquelle se continue dans ce moment de Bastogne à Neufchâteau, sa situation ne laissera donc rien à désirer pour le transport des charbons aux forges et fournaux des environs de Liège, Arlon, Virton, Neufchâteau, et encore du fond de Mersch par la route de Wilz à Ettelbruch maintenant en construction.

Ces Bois, libres de tous droits d'usage et parfaitement limités, se vendront séparément, mais ils pourront être réunis et vendus en un seul lot si on le trouve convenir.

Il sera accordé beaucoup de facilités pour le paiement du prix de vente.

S'adresser, pour tous renseignements audit M^e JADOT, à M^e JACOMIN, notaire à Houffalise, et à monsieur LEJEUNE D'HUMAIN, rue du Pont-d'Avroy, n° 587, à Liège; et pour voir les Bois aux gardes Boulanger, aux tailles, Pirson à Houffalise, et Henry à Mont-leBon.

LE MÊME JOUR à dix heures après midi, le notaire JADOT procédera également en son étude,

A LA VENTE PUBLIQUE AUX ENCHÈRES,

D'un beau Bois Futaie

Sur taillis, essence, chêne et hêtre appelé le Bois de Journal, d'une contenance de 157 hectares 82 ares 61 centiares.

Ce Bois, libre de tous droits d'usage, est situé à 2 1/2 lieues de Marche, 2 de la rivière d'Ouwe, entre l'ancienne et la nouvelle route de Marche à Bastogne.

Il sera accordé beaucoup de facilités pour le paiement du prix de vente.

S'adresser audit notaire JADOT pour tous renseignements, et pour voir la propriété au garde MATHIEU à Champlon. 712

LES PALPITATIONS DE COEUR

Oppressions, asthmes, catarrhes, rhumes, toux opiniâtres et hydropisies générales ou partielles sont guéris en peu de temps par le sirop de Digitale de Labélonie. Dépôt à Liège; Delcour, Froidbise, Maestrick; Grossier; Namur; Jourdain; Mons, Pestsage; Sedan, Bourguignon Noël; Charleville, Cassan Braidy, tous pharmaciens.

BOURSES.

PARIS, LE 29 MAI.

| | | | |
|------------------------------|---------|-----------------------------|---------|
| Trois p. c. | 81 20 | Actions réunies. | 1052 50 |
| Quatre p. c. | 102 | Différée ancienne. | 5 5/4 |
| Cinq p. c. | 109 50 | Dito nouv. s. inté. | — |
| Act. de la Banque. | 2715 | Dette active. | 22 1/4 |
| Obl. la vil. de Par. | 1180 | Id. passive. | — |
| Emprunt belge. | 102 1/2 | Emp. rom. | 101 |
| Société Générale. | 1425 | Rente de Naples. | 100 70 |
| Banque de Belg. | — | Emp. portugais. | — |
| Mutualité. | — | Mignéliste. | — |

LONDRES, LE 28 MAI.

| | | | |
|-----------------------------|---------|---------------------------|-------|
| 5 % consolidés. | 94 1/2 | Différées. | 8 7/8 |
| Belge. 1852, c. d. | 101 5/4 | Passives. | 5 |
| Holl. Dette active. | 54 5/8 | Russie. | — |
| Portug. 5 p. c. | 50 | Bésil. | 81 |
| Id. 3 p. c. | 24 1/2 | MEXICAINS 5 p. c. | 28 |
| Esp. Emp. 1854. | 21 7/8 | | |

AMSTERDAM, LE 29 MAI.

| | | | |
|--|---------|------------------------------|---------|
| HOLL. Dette activ. | 101 1/4 | Certific. à Amster. | 97 5/4 |
| Dito 2 1/2. | 54 7/16 | Pologne. L. H. 500 | 142 |
| Différée. | — | Prus. L. de Rd. 50 | 114 1/4 |
| Billet de change. | 24 1/16 | ESPAGNE. E. Ard. | 21 1/2 |
| Obl. synd. d'am | 95 | Dito grad. | 20 5/4 |
| Id. 5 1/2. | — | Dette différ. anc. | — |
| S. de C. des P.-B. | 187 1/8 | Id. nouv. | 8 11/16 |
| Id. nouvelle. | — | Id. passive. | 5 1/16 |
| Russie. Hope et C ^e | 104 1/2 | AUTR. Métall. 5. | 102 5/4 |
| Id. 1859. 5. | 104 5/8 | BRES. Obl. à Lond. | 81 1/4 |
| Inscr. au gr. livre | — | | |

ANVERS, LE 30 MAI.

| | | | | |
|----------------------------|---------|-------------------------------|---------|---|
| ANVERS. Det. act. | 104 1/2 | A PRUSSE. Em. à Berl. | 115 1/4 | A |
| Id. Det. diff. | 48 1/4 | A NAPLES. Cert. Fal. | 95 1/8 | A |
| Empr. de 48 mill. | 102 | P ET. Rom. Lev. 1852. | 102 | P |
| Id. de 50 mill. | 95 1/8 | P Cert. à A. 1854. | 100 1/2 | P |
| HOLL. Dette activ. | — | | | |

CHANGES.

| | |
|------------------------------|--------|
| Amsterd. C. jours. | — |
| Id. 5 mois. | — |
| Rotterdam. C. jours. | — |
| Id. 5 mois. | — |
| Paris. C. jours. | — |
| Id. 5 mois. | — |
| Londres. C. jours. | 40 1/4 |
| Id. 2 mois. | 40 1/2 |
| Francfort. C. jours. | 55 7/8 |
| Id. 5 mois. | 56 1/2 |
| Bruxelles et Gand. | 1/8 |

RÉSUMÉ DE LA BOURSE DU 30 MAI.

L'actif espagnol était faible au commencement de la bourse par suite de 1/4 0/0 de baisse de Paris et Londres, ouv. 21 5/8 7/16 et reste 21 1/2 cours au comptant.
Primes au 9/10 juin 21 5/4 dont 1/4 0/0 argent.
Actions de la Banque Commerciale d'Anvers, ouv. 115 1/2 5/8 et reste 113 1/2 cours
Actions de la Banque d'Industrie, ouv. 104 5/8 arg. à l'émission et 104 3/4 cours.
Idem de Sambre et Meuse offerte à 98 0/0.
On a fait peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 30 MAI.

| | | | |
|------------------------------|---------|-------------------------------|---------------|
| Dette active 2 1/2 | 54 5/4 | Brasseries. | — |
| Emp. Rothschild. | 102 | Tapis. | — |
| Fin courant. | 95 | Fer d'Ougrée. | — |
| Emp. de 50 mill. | 95 | Mutualité. | 110 1/4 et A |
| Fin courant. | 97 | S. C. Bruges. | — |
| Emp. de 1852 (4). | 842 | P Monceaux. | — |
| Act. de la Soc. G. | 1785 | P Act. Réunies. | — |
| Emp. de Paris. | 1404 | P Borinage. | — |
| S. de Comm. de c. | 140 | P Houyoux. | — |
| B. de Belgique. | 111 1/4 | A Papeterie. | — |
| C. de S. et Oise. | 132 | A Lis de Fer. | — |
| Hauts-Fourneaux. | 105 1/4 | Luxembourg. | — |
| Banque Foncière. | 99 5/4 | Civile. | — |
| Idem. | — | A Herve. | — |
| Flenu. | — | Ch. de Fer de Col. | — |
| Hornu. | — | Ch. de B., M. et B. | 125 1/2 A |
| Seclassin. | — | Asphalt. | — |
| Soc. Nationale. | 129 | P Holl. Dette active. | 54 |
| Levant du Flenu. | 175 | P Losrenten inscrit. | 99 7/8 |
| Ougrée. | 106 | P Autriche. Métalliq. | 106 1/4 |
| Sars-Longscham. | 173 1/2 | A Naples. C. Falcon. | 95 A |
| Chemin de Fer. | — | A Espagne. Ardoin. | 21 5/8 A |
| Vennes. | — | Fin courant. | — |
| St-Léonard. | — | Prime un mois. | 21 1/2 D. 1 A |
| Chatelneau. | — | Différée de 1850. | — |
| Verreries. | — | Idem de 1855. | — |
| Betteraves. | — | Passives. | — |
| Verr. de Charl. | — | Bésil. E. de Roth. | 80 |
| L'Espérance. | — | Rome. E. de 1854. | 101 1/2 A |

VIENNE, LE 21 MAI.

Métalliques, 107 1/4.—Actions de la Banque, 1404.

PLACE D'ANVERS, LE 30 MAI.

Café. — Notre marché a été par continuation fort calme pour cette fête.

Coton. — Il s'est traité hier après-midi 150 balles Georgie du Wolga, à prix qui ne nous est pas exactement connu. Nous apprenons également qu'une partie assez importante de St-Domingue a été expédiée directement.

Cuir. — Une petite transaction de 500 pièces Buénos-Ayres secs d'environ 15 kilg. premier choix a eu lieu à 46 1/2 cents.

Potasse. — On a réalisé ces jours derniers une cinquantaine de boques de Russie à f. 14 5/4.

Riz. — On a traité hier après la bourse les 100 tierçons Caroline nouveau, venus de New-York par l'Union. Le prix payé est tenu secret. — Le navire Meta, venant directement de Charleston, porte en tout 264 tierç. et 62 1/2 do.

Sucre brut. — Point d'affaires à rapporter aujourd'hui dans cette douceur. On signale l'arrivée de la Havane du navire Rubens, outre l'Aquetney, déjà en quarantaine depuis quelques jours.

Imprimerie de J.-Bte Nossent, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.